

Information presse

Le Centre d'analyse stratégique (CAS) vient de publier une note d'analyse formulant des propositions sur :

Vieillesse et espace urbain

Comment la ville peut-elle accompagner le vieillissement en bonne santé des aînés ?

La ministre Michèle Delaunay a lancé, dans le cadre d'une future loi autonomie portant sur la prévention, l'adaptation de la société et l'accompagnement de la perte d'autonomie, trois missions. Les rapports lui ont été rendus et devraient être prochainement remis au Premier ministre ; la présente note d'analyse s'inscrit dans cette démarche globale.

A l'horizon 2035, les plus de 75 ans devraient représenter 13,6% de la population française (contre 8,5% en 2007). Le vieillissement de la population est ainsi un sujet crucial, qui nécessitera des adaptations dans de nombreux domaines. Au-delà du logement, l'adaptation de l'espace urbain est indispensable pour permettre aux personnes âgées de continuer à avoir une vie sociale et une activité physique au quotidien.

En s'appuyant notamment sur une étude financée en 2012 visant à identifier les pratiques existantes à l'international, le CAS émet 4 propositions pour une ville favorable aux personnes âgées et accueillante pour tous :

1. Mettre en place au niveau des villes et des intercommunalités une démarche dynamique de « micro-adaptations » (voirie, transports, mobilier urbain, accessibilité et caractère accueillant des commerces et services).
2. Mobiliser les capacités de transport existantes (transports scolaires, taxis, etc.) afin de les mutualiser pour différents types de publics.
3. Promouvoir dans chaque ville un recensement des zones favorables au vieillissement. Concentrer dans ces zones les opérations d'adaptation des logements. Y inciter à la densification de l'habitat
4. Soutenir la création d'une association des « villes françaises amies des aînés » – regroupant les villes déjà inscrites dans la démarche OMS et associant des représentants des usagers – capable de promouvoir cette démarche et d'offrir un soutien méthodologique aux nouvelles villes candidates.

Retrouvez l'intégralité de la note et le détail des propositions sur
<http://www.strategie.gouv.fr/Les-notes-d-analyses>



Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication
Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr



Rejoignez-nous
centredanalysestrategique



@Strategie_Gouv

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en oeuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.